SERMON TROISIESME SVR HEB. CH. 10. ℣. 11.-----18.

11 Tout Sacrificateur donc assiste chacun iour, administrant & offrant souuentesfois les mesmes sacrifices, lesquels ne peuuent iamais oster les pechez.

12 Mais cettui-cy ayant offert vn seul sacrifice pour les pechez, est assis pour toûjours à la dextre de Dieu:

13 Attendant ce qui reste, à sçauoir que ses ennemis soient mis pour marche-pied de ses pieds.

14 Car par vne seule oblation il a consacré pour toûjours ceux qui sont sanctifiez.

15 Et aussi le sainct Esprit le nous tesmoigne: car apres auoir dit en premier lieu;

16 C'est icy le Testament que ie disposeray enuers eux apres ces iours-là, dit le Seigneur, Ie mettray mes Loix en leur cœur, & les escriray en leurs entendemens.

17 Et n'auray plus souuenance de leurs

Digitized by Google

pechez, ny de leurs iniquitez.

18 Or là où il y a remiſſion de ces choſes, il n'y a plus d'oblation pour le peché.

SI ainſi eſt, mes freres, que les effects doiuent eſtre proportionnez à leurs cauſes, & les grands preparatifs doiuent eſtre pour choſes grandes. Il faut que de cette grãde & admirable diſpenſation, que nous conſiderions dernierement, à ſçauoir la venuë du Fils de Dieu au monde, & l'oblation de ſon corps en ſacrifice, s'enſuiuent de grands & merueilleux effects. Iadis quand Dieu vouloit exploicter ſes merueilles, il enuoyoit ſes Anges, & ſe diſoit eſtre luy meſme venu & deſcendu vers ſon peuple, en ces organes extraordinaires de ſa puiſſance. Mais combien plus grand doit eſtre l'effect, pour lequel il a enuoyé, non des Anges, mais ſon propre Fils, le Seigneur & Createur des Anges; & par lequel Dieu eſt vrayement & perſonnellement deſcendu icy bas? Outre que quand il enuoyoit ſes Anges, ce n'eſtoit point pour les aſſujettir à aucunes miſeres & douleurs: mais ſeule-

Digitized by Google

ment pour faire par eux les œuures qui surpassoient la vertu humaine. Mais icy, ce qu'il a enuoyé son Fils en la terre & luy a approprié vn corps, a esté afin qu'il y souffrist nos miseres & la mort. Combien donc doit estre grand & merueilleux l'effect qui est prouenu d'vne telle dispensation ? Certes il ne s'en peut conceuoir vn plus grand que celuy que nous recite nostre Apostre, à sçauoir que Iesus Christ nous a par vne seule oblation de son corps consacrez pour toûjours, & a tellement appaisé l'ire de Dieu que Dieu declare qu'il n'a plus aucune souuenance de nos pechez. Car si iadis Dieu deliuroit son peuple de la main de ses ennemis, ce n'estoient que des deliurances du corps contre des ennemis charnels : mais icy il s'agit de la deliurance de nos ames, de la puissance de Sathan & des Enfers. Dabondant toutes les deliurances d'alors estoient à temps: Et falloit reïterer les deliurances, selon que le peuple d'Israël retomboit en la puissance de ses ennemis. Mais icy nous est donnée vne redemption à toûjours : & nous est donnée par vne seule action, à sçauoir par l'oblation du corps de

Digitized by Google

de Iesus Christ en la Croix : de sorte qu'il n'y a plus d'oblation à faire, pour nous meriter la deliurance : tout nostre salut (au regard du merite qui nous l'acquiert) ayant esté consommé & accomply en l'oblation de la Croix.

Nostre Apostre, mes freres, insiste sur cette merueille : pource qu'elle faisoit choir tous les sacrifices de la Loy, que les Iuifs vouloient continuer pour l'expiation de leurs pechez. Et ayant cy-dessus fortement combattu ces sacrifices de la Loy par leur reiteration ; à sçauoir dautant que s'ils eussent peu oster les pechez ils eussent cessé d'estre offerts, entant que les Sacrifians n'eussent plus eu aucune conscience de peché : Il insiste à present à prouuer que l'oblation (laquelle il a monstré par le Pseaum. 40. que Iesus Christ deuoit faire) est si parfaite & si accomplie, que d'vn seul coup elle a produit tout le salut, sans qu'il y ait plus de lieu à la reïterer. Or l'Apostre monstre cela par vne opposition qu'il fait de Iesus Christ au souuerain Sacrificateur de la Loy ; entant qu'au lieu que cettui-ci assistoit chacun iour administrant & offrant les mesmes sacrifices : Iesus Christ, ayant

Digitized by Google

offert vn seul sacrifice pour les pechez, s'est assis pour toûjours à la dextre de Dieu, attendant ce qui reste, à sçauoir iusques à ce que ses ennemis soient mis pour marche-pied de ses pieds. Et pour aller au deuant de toute la necessité qu'on eust peu pretendre d'offrir encor sacrifice, il dit que Iesus Christ par vne seule oblation a consacré pour toûjours ceux qui sont sanctifiez; & le prouue par le texte de Ieremie, là où Dieu parlant des temps du nouueau Testament (qui sont les temps de la venüe du Christ) declare qu'il n'aura plus aucune souuenance de nos pechez. Dequoy l'Apostre tire cette conclusion, *Or là où il y a remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché.* Et par cela il met fin à la dispute touchant la sacrificature de Iesus Christ, laquelle il auoit entreprise en cette Epistre. Car ce qui suit en ce chapitre & és suiuans, ne sont plus qu'exhortations à saincteté, foy, esperance, & patience dans les afflictions, par raisons, & exemples. A present donques nous aurons à vous proposer trois poincts, à sçauoir.

I. En quoy consiste l'opposition que l'Apostre fait icy entre les souuerains

Digitized by Google

Sacrificateurs & Iesus Christ.

II. La raison de cette opposition en l'efficace de l'oblation de Iesus Christ.

III. La preuue que l'Apostre en allegue des Reuelations de Ieremie.

I. POINCT.

Quant au premier, il consiste en ces mots, *Tout Sacrificateur donc assiste chacun iour administrant & offrant souuentesfois les mesmes sacrifices, lesquels ne peuuent iamais oster les pechez. Mais cettui-cy ayant offert vn seul sacrifice pour les pechez, est assis pour toûjours à la dextre de Dieu, attendant ce qui reste, à sçauoir iusques à ce que ses ennemis soient mis pour marche-pied de ses pieds.* Par lesquelles paroles l'Apostre ne fait comparaison du souuerain Sacrificateur de la Loy & de Iesus Christ, qu'au regard du nombre & de la reïteration des oblations; entant que le souuerain Sacrificateur de la Loy, apres auoir offert sacrifice, & estre entré dedans le Sanctuaire de Dieu pour faire requeste pour le peuple, sortoit du Sanctuaire, & reuenoit en suite à l'oblation de mesmes sacrifices. Mais Iesus Christ apres vne seule oblation estant

Digitized by Google

entré dedans le Sanctuaire celeste (duquel le terrien auoit esté la figure) est demeuré pour toûjours dedans ce Sanctuaire; & pourtant ne reuient plus à offrir de nouueaux sacrifices. Car c'estoit chose constante entre les Iuifs, qu'on ne sacrifioit point dedans le Sanctuaire, tant terrien que celeste: & partant ils ne pouuoient nier que si le Sacrificateur demeuroit à toûjours dedans le Sanctuaire, il ne sacrifioit plus: mais seulement intercedoit enuers Dieu en vertu du sacrifice par luy offert. Toute la force donc de l'argument de l'Apostre consiste en ce que Iesus Christ s'est assis *pour toûjours* dans le Sanctuaire celeste. Car que le Sanctuaire terrien fust figure du celeste, l'Apostre l'a monstré au chapitre precedent. De sorte que l'argument de l'Apostre est tel, Celuy qui apres vn seul sacrifice est entré dans le Ciel pour tousiours, n'est plus icy bas sacrifiãt. Or Iesus Christ apres vn seul sacrifice est entré dedans le Ciel pour toûjours. Donques il n'est plus icy bas sacrifiant: Et partant il n'y a aucune autre oblation que celle qu'il a presentée vne fois. La premiere proposition estoit de la lumiere de la raison; en-

Digitized by Google

tant qu'vn homme ne peut estre au Ciel & en la terre en mesme tẽps. Car il estoit constant que le Messie estoit homme: & l'Apostre auoit monstré qu'il auoit deu offrir son propre corps en sacrifice: & partant il s'agissoit du Messie entant qu'hõme, & au regard de son corps. Quant à la seconde proposition l'Apostre la prouuoit par l'Escriture, à sçauoir que le Christ deuoit estre assis à la dextre de Dieu, *iusqu'à ce que ses ennemis fussent mis pour scabeau de ses pieds*: & par consequent pour toûjours.

Mais la premiere que l'Apostre presuppose comme indubitable, luy seroit aujourd'huy niée dans l'Eglise Romaine, laquelle veut que le corps de Iesus Christ puisse estre & soit en effect au Ciel & en la terre en mesme temps. Et partant, selon la creance de l'Eglise Romaine, l'argument de l'Apostre n'eust point eu de force. Mais alors cette pensée, qu'vn corps puisse estre en diuers lieux en mesme temps, n'estoit point encor entrée en l'esprit des hõmes. Et certes elle destruit la verité d'vn corps, voire mesme la nature d'vn esprit, posé qu'il soit d'vne nature finie: pource qu'elle combat son

Digitized by Google

vnité. Car ce qui a estre doit estre vn, indiuisé d'auec soy-mesme, & diuisé d'auec tout autre. Or si vne substance finie, qui a les bornes de son estre là où elle est, est en diuers lieux en mesme temps, elle sera hors des bornes de son estre, & par ainsi sera diuisée d'auec soy-mesme. L'Apostre dõc n'a pas deu preuenir vne telle opinion. Aussi elle n'a esté conceuë qu'en ces derniers siecles, pour maintenir le dogme de la transsubstantiation. Mais il en preuient vne autre qui n'eust pas destruit la verité d'vn corps. Et nous suffit à present pour combattre celle-là, que si elle subsistoit l'argument de l'Apostre seroit nul, & vne de ses propositions fausse: ce qui ne se peut.

La pensée donc que l'Apostre preuient, & laquelle on peut conceuoir contre son but, sans prejudicier à la nature & verité d'vn corps, estoit que le Messie estant monté au Ciel, pourroit descendre & reuenir de là par certains interualles de temps, pour se presenter en sacrifice: Et par ce moyen l'ascension de Iesus Christ au Ciel ne prouueroit pas que le Messie ne peust continuer ses oblations & sacrifices. L'Apostre donc a voulu aller

Digitized by Google

au deuant d'vne telle exception, en prouuant par l'Escriture que le Messie a deu se seoir à la dextre de Dieu, *pour toûjours*, c'est à dire sans reuenir de là, sinon en la consommation des siecles. Car le mot de *toûjours* prend son estenduë de la durée du monde: de mesme que Matth. 28. Iesus Christ dit à ses Disciples (parlant de la presence de son Esprit) *Ie suis auec vous toûjours iusques à la fin du monde.* L'Apostre donc prouue ce *toûjours* par les paroles du Pseaum. 110. où le Pere celeste dit au Messie, *Sieds toy à ma dextre iusqu'à tant que i'aye mis tes ennemis pour marche-pied de tes pieds.* Car l'Apostre dit que Iesus Christ s'est assis pour toûjours à la dextre de Dieu, *attendant ce qui reste, à sçauoir iusqu'à ce que ses ennemis soient mis pour marche pied de ses pieds*: Or cela prouue fort bien la conclusion que l'Apostre auoit à prouuer. Car les ennemis de Iesus Christ sont les enfans de ce monde, auec le peché & la mort: Or tous ces ennemis ne seront mis sous les pieds de Iesus Christ sinon à la fin du monde. Si donc Iesus Christ doit demeurer à la dextre de Dieu sans venir icy bas, iusqu'à ce que tous ses ennemis soient sous ses pieds : il s'ensuit qu'il y

Digitized by Google

doit demeurer pour toûjours, c'est à dire iusqu'à la fin du monde. L'Apostre monstre cela 1. Corinth. 15. *La fin sera*, dit-il, *quand il aura aboly tout empire & toute puissance & force Car il faut qu'il regne tant qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds: & l'ennemy qui sera destruit le dernier, c'est la mort.* Alors donc seulement le Fils de Dieu descendra du thrône de la dextre de Dieu icy bas; qui est ce que dit sainct Pierre Act. 3. qu'il faut que le Ciel le contienne iusqu'au temps du restablissemẽt de toutes choses. Cela, mes freres, suffit icy pour le but de nostre Apostre: & partant vous parler de la seance de I. Christ à la dextre de Dieu, & de la victoire qu'il obtient sur ses ennemis, seroit hors de propos: outre que nous vous en auons parlé en diuers lieux de cette Epistre, notamment au chapitre 1. & au 8. Seulement considerez encor deux choses, qui seruent à nostre texte: L'vne, quant aux fideles, que telle a esté la vertu de l'oblation que Iesus Christ a presentée à Dieu son Pere en la Croix, qu'elle a donné droict à ce Sacrificateur de comparoir *pour toûjours* deuant Dieu, pour ceux qui recourent à luy: A sçauoir pour les garen-

Digitized by Google

tir de tout mal pendant qu'ils sont icy bas, & pour les receuoir au Ciel, à la fin de leurs combats: De sorte que l'Eglise pendant tout le temps de son sejour en la terre, ne sera point destituée d'vn Aduocat & Intercesseur enuers le Pere, & d'vn Protecteur qui soit à la dextre de Dieu au dessus de tous les ennemis qui l'assaillent. L'autre quant aux ennemis de Iesus Christ, Que l'oblation qu'il a presentée à Dieu a esté de telle efficace, qu'elle a merité la destruction & ruine eternelle d'eux tous. Tellement qu'au lieu de penser à d'autres oblations, nous n'auons sinon à leuer nos yeux au Ciel, & contempler Iesus Christ recueillant le fruict de cette oblation: & regarder le monde, auec ce qu'il a de force & de puissance, passant & perissant sous les pieds de Iesus Christ.

II. POINCT.

Mais nostre Apostre pour insister sur l'vnité de l'oblation de Iesus Christ, & fonder encor la difference & opposition qu'il fait entre Iesus Christ & les Souuerains Sacrificateurs offrans souuentes-

Digitized by Google

fois les mesmes sacrifices, dit que Iesus Christ par cette seule oblation *a consacré pour tousiours ceux qui sont sanctifiez*. Car qu'est-il besoin de reïterer ce qui d'vn seul coup a fait pour toûjours ce dont on auoit besoin ? Le mot de *consacrer* en la langue de l'Apostre est le mot de *parfaire*, duquel nous vous auons parlé cy-deuant, & representé que la perfection de la creature raisonnable consistoit à auoir la paix de Dieu, & estre participãte de son image en saincteté & en gloire : pource que le peché l'en auoit priuée, selon que dit l'Apostre Rom. chap. 3. que *tous ont peché, & sont destituez de la gloire de Dieu* : d'où s'ensuit que la victime qui expie les pechez, nous apporte la vraye perfection. Nous vous auons aussi parlé de celuy de *Sanctifier*, & monstré qu'il reuient à mesme sens; entant que, selon le stile de l'Escriture, vne chose est dite sanctifiée quãd elle est dediée à Dieu & acceptée de luy comme sienne : Or la creature raisonnable ne peut estre agreée & acceptée de Dieu, que son peché ne soit expié, & que l'image de Dieu ne soit en suite restaurée en elle, en saincteté & en gloire. Tellement que ces deux termes comprennent

Digitized by Google

premierement la iustification & remiſſion des pechez : ſecondement le renouuellement de nos ames en vertus Chreſtiennes : & en troiſiéme lieu la felicité & gloire du Paradis de Dieu. Comme auſſi l'Apoſtre au chap. 12. de cette Epiſtre, parlant des Eſprits des iuſtes recueillis dans le Ciel & ioints aux milliers d'Anges, les appelle Eſprits des iuſtes *conſacrés*, employant le mot *de parfaits* : Et Heb. chap. 11. l'Apoſtre ayant eſgard à la reſurrection glorieuſe dit touchant les fideles de l'ancien Teſtament, qu'ils n'ont point receu la promeſſe, Dieu ayant pourueu qu'ils ne vinſſent point *à perfection*, ſans nous. D'où reſulte que l'Apoſtre conſidere l'oblation de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur en la Croix, comme la cauſe meritoire de la remiſſion de nos pechez : de la regeneration & renouuellement de nos ames en Iuſtice & ſaincteté ; & de la beatitude eternelle de nos ames & de nos corps. Ce qui eſt la rendre le prix & le merite de tout noſtre ſalut vniuerſellement.

Mais on pouuoit objecter que l'oblation de Ieſus Chriſt pourroit bien eſtre la cauſe meritoire de toutes ces choſes, &

Digitized by Google

neantmoins estre reïterée, à ce que les pechez dans lesquels tomberoient ceux ausquels elle auroit esté appliquée, ne les priuassent de son effect. Comme aussi le Catechisme publie par l'ordre du Concile de Trente dit qu'vne des causes pour lesquelles l'Eucharistie a esté instituée par nostre Seigneur, a *esté afin que l'Eglise eust vn perpetuel sacrifice, par lequel nos pechez fussent expiez, & que nostre Pere celeste, estant souuentesfois griefuemẽt offensé par nos crimes, fust amené de courroux à misericorde, & de la seuerité d'vne iuste punition, à clemence.* L'Apostre donc nous enseigne que cette oblation n'est pas seulement le prix de la vie & du salut, mais qu'elle est de telle efficace enuers ceux ausquels elle est appliquée, qu'elle les consacre à Dieu pour toûjours: de sorte que dés que nous receuons le merite de cette oblation là par vne vraye & viue foy, nous sommes pour tousiours en la paix & dilection de Dieu, sans que iamais il nous aduienne d'en dechoir totalement. C'est ce que Iesus Christ nous enseigne en sainct Iean chap. 10. quand il dit, *Ie dõne la vie eternelle a mes brebis: elles ne perront iamais, mon Pere qui me les a données est plus grand que tous, & nul*

Digitized by Google

ne les rauira des mains de mon Pere : nul aussi ne les rauira de ma main. Aussi nostre Apostre a dit cy-dessus chap. 9. que Iesus Christ est entré vne fois és lieux Saincts, par son propre sang, *ayant obtenu vne redemption eternelle.* Pour vous dire que ce n'est pas vne redemption, comme celles qu'obtenoient les enfans d'Israël, qui, apres auoir esté deliurez, retomboient en la puissance de leurs ennemis. Et Iesus Christ parlant de la vie que nous obtenons par la foy, (or la foy nous applique la vertu de sa mort) l'oppose à la vie corporelle & animale qui est sujete à defaillir. *Vos peres,* dit-il, *ont mangé la manne au desert & sont morts : C'est icy le pain qui est descendu du Ciel, afin que si quelqu'vn en mange il ne meure point* Et derechef, *C'est icy le pain qui est descendu du Ciel, non point comme vos peres ont mangé la manne & sont morts: qui mangera de ce pain icy, viura eternellement.* Et parlant à la Samaritaine en sainct Iean chap. 4. il luy dit, *Qui boira de cette eau là* (à sçauoir de la terrienne) *aura encor soif : mais qui boira de l'eau que ie luy donnerai, elle sera faite en luy vne fontaine d'eau saillante en vie eternelle.* Ce que sainct Iean nous propose en disant au chap. 3. de sa

Digitized by Google

premiere, que *celuy qui est né de Dieu ne peut pecher* (c'est à dire s'abandonner à peché) *pource que la semence de Dieu demeure en luy* : entendant par cette semence le sainct Esprit, lequel Iesus Christ dit en sainct Iean chap. 14. estre enuoyé *pour demeurer en nous eternellement* ; Et à raison de cette efficace du S. Esprit, la parole de Dieu est appellée *la semence incorruptible* de nostre regeneration.

Et ne sert de dire que l'oblation de Iesus Christ nous consacre à Dieu pour toûjours, moyennant que nous persistions en la foy, par laquelle la verité de cette oblation nous est appliquée. Car dés que l'homme est vny à Iesus Christ par la foy, il est conserué en la foy par le merite de cette oblation: laquelle espand continuellement les rayons de sa vertu sur celuy qui est incorporé à Iesus Christ: selon qu'il le monstre en sainct Iean chap. 6. v. 39. disant, *C'est icy la volonté de celuy qui m'a enuoyé, que ie ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné; mais que ie le ressuscite au dernier iour.* Et si cette oblation ne maintenoit en la foy celuy qui a esté vny à Iesus Christ, les passages cy dessus alleguez ne contiendroient pas verité : A

Digitized by Google

ſçauoir que la vie ſpirituelle depuis qu'elle eſt formée en nous, eſt en cela diſſemblable de la vie animale & corporelle, qu'on ne meurt plus: & que les brebis de Ieſus Chriſt ne periront iamais, & que nul ne les rauira de la main de Dieu. Car celuy les rauiroit à Dieu qui les feroit defailir en la foy. Et ſainct Pierre va au deuant de cette exception, quand il dit au chap. 1. de ſa premiere que *nous ſommes gardez en la vertu de Dieu par la foy, pour obtenir le ſalut qui eſt preſt d'eſtre reuelé au dernier temps.* C'eſt ce que la continuelle interceſſion de Ieſus Chriſt nous obtient: comme il le monſtra, quand il dit à ſainct Pierre en S. Iean chap. 22. v. 31. *Sathan a deſiré de vous cribler comme le bled: mais i'ay prié pour toy que ta foy ne defaille point.* Or monſtre-il en ſainct Iean 17. combien ſa priere a d'eſtenduë, quand ayant dit touchant les Apoſtres & Diſciples, *Ie te prie, Pere, que tu les gardes de mal*, il adjouſte, *Or ie ne te prie point ſeulement pour eux, mais auſſi pour ceux qui croiront en moy par leur parole*: Et noſtre Apoſtre en cette Epiſtre chap. 7. a dit, *Il peut ſauuer à plein ceux qui s'approchent de Dieu par luy, eſtant toûjours viuant pour interceder pour eux.*

Digitized by Google

Quant aux objections que l'on fait contre cette doctrine, nous y respondons en vn mot, qu'il faut distinguer d'vne part, vn total abandon à peché & entier naufrage de la foy, qui est vne mort spirituelle: d'auec des cheutes d'infirmité (bien que par fois fort lourdes) lesquelles ne sont que comme vne pasmoison spirituelle: telles qu'ont esté celles de Dauid & de sainct Pierre. Et d'autre part distinguer vne apparence de foy, ou vne foy & sanctification superficielle, d'auec la vraye regeneration & la viue foy. Pour dire touchant ceux qui defaillent totalement ce qu'en disoit sainct Iean au ch. 2. de sa premiere, *Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'estoient point d'entre nous: car s'ils eussent esté d'entre nous, ils fussent demeurez auec nous: mais c'est afin qu'il soit manifesté que tous ne sont point d'entre nous.*

Ainsi cela demeure, que l'oblation de Iesus Christ consacre pour toûjours à Dieu ceux qui sont sanctifiez. I'aduoüe bien qu'il faut des remedes aux cheutes qui suruiennent aux fideles & aux offenses qu'ils commettent contre Dieu, à sçauoir des actes de tristesse, humiliation, & repentance, & des prieres de foy: mais nullement

Digitized by Google

nullement vne autre oblation que celle de la Croix : Car les actes de foy & de repentance nous font vne continuelle application du sang de Iesus Christ, lequel nous purge de tout peché. Et partant il faut renouueler, non pas la cause meritoire de la remission des pechez, qui est l'oblation de Iesus Christ : mais les actes de repentance, qui nous en font l'application : Et par ce moyen s'en va à neant ce que les Docteurs de l'Eglise Romaine nous disent de la necessité d'vn sacrifice du corps de Iesus Christ, pour l'application de celuy de la Croix.

III. POINCT.

Vient maintenant la preuue que l'Apostre allegue de son propos, & la conclusion qu'il en tire. La preuue est tirée du chap. 31. des Reuelations du Prophete Ieremie, en ces mots, *Et aussi le sainct Esprit le nous tesmoigne : Car apres auoir dit en premier lieu, C'est icy le Testament que ie disposeray enuers eux en ces iours-là, dit le Seigneur, Ie mettray mes loix en leur cœur, & les escriray en leurs entendemens : Et n'auray plus souuenance de leurs pechez ny de leurs*

Digitized by Google

iniquitez. La conclusion qu'il en tire est en ces paroles, *Or là où il y a remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché.* Quant à la preuue, Ayans déja exposé ce passage de Ieremie au chap. 8. de cette Epistre, là où l'Apostre l'a allegué, nous n'auons à present sinon à voir deux choses: L'vne, si les termes du Prophete expriment vne consecration pour toûjours: Et l'autre, si cét effect est attribué à l'oblation de Iesus Christ. Car ces deux choses sont requises pour la validité du raisonnement de l'Apostre. Pour commencer par la seconde, ie respon qu'il suffit que le texte de Ieremie parle de ce que Dieu fera sous le nouueau Testamét; puis que le nouueau Testament est le temps de la venuë de Iesus Christ & de son regne en la terre: Pource que l'Apostre venoit de prouuer par le Pse. 40. que le Christ venant au monde deuoit se presenter en sacrifice en la place des sacrifices, & offrandes de la Loy, que Dieu n'auoit pas agreées. Car si Dieu declare touchant le temps du nouueau Testament qu'il n'aura plus souuenance des pechez, & qu'il escrira sa Loy dedans les cœurs: il s'ensuit que c'est à raison de

Digitized by Google

la venuë du Messie & de son oblation. Reste donc seulement, de voir si les termes du Prophete expriment vne consecration à toûjours.

Or c'est ce qu'ils font euidemment. Car nous auons veu que nous sommes consacrez à Dieu quand il nous reçoit & agrée comme siens: & que cela se fait quand il nous dõne sa paix, & nous transforme en l'image de sa saincteté, pour en suite estre faits participans de sa gloire. Or ces deux benefices sont clairement contenus en la promesse de Dieu. Et leur perpetuité (puis qu'il est question d'vne cõsecration à toûjours) y est aussi cõprise. Car si Dieu reuoquoit & retiroit de nous son amour & sa paix, ce seroit à cause que nous l'aurions abandõné: Ce qui se pourroit bien faire par l'inconstance de nostre volonté & la vanité de nos esprits, si nous estiõs laissez à nous mesmes. Mais Dieu promettant qu'il escrira sa Loy en nos cœurs, promet qu'il ne nous laissera pas à nous mesmes, mais agira par sa grace & par la vertu de son Esprit si puissamment en nos entendemens & en nos cœurs, que nous demeurerons en l'obeïssance de ses commandemens. Car selon

Digitized by Google

le stile de l'Escriture saincte, les choses qu'on escrit sont opposées à celles qu'on expose à l'oubliance, pource qu'on escrit ce qu'on ne veut pas oublier: de sorte que escrire la Loy de Dieu en nos entendemens & en nos cœurs, est empescher que nous la mettions en oubly, c'est à dire auoir vn soin continuel que nous la fassions. Outre que le mot de *cœur* est opposé à ce qui est exterieur & superficiel. De sorte que ces termes expriment vne profonde impression, opposée à vne superficielle & legere, qui puisse estre aisement surmontée par les tentations: & signifient ce que l'Apostre Ephes. 3. appelle estre *enracinez & fondez en charité, tellement que Christ habite en nos cœurs par foy.* Aussi sont-ils expliquez par le Prophete mesme au chap. suiuant, selon le poids & l'emphase que nous remarquons. Car Dieu dit, *Ie leur donneray vn mesme cœur, & vn mesme chemin, afin qu'ils me craignent à toûjours: Et traitteray auec eux vne alliance eternelle, que ie ne me retireray point arriere d'eux, afin que ie leur fasse du bien: ains que ie mettray la crainte de moy en leur cœur, afin qu'ils ne se destournent point arriere de moy.* Puis donc que Dieu nous fera la

Digitized by Google

grace de ne nous point destourner de lui, la remission de nos pechez sera ferme & inuariable: & ainsi s'accomplira ce qu'il dit icy, *Ie n'auray plus souuenance de leurs pechez ny de leurs iniquitez.*

Ce mot de *plus* se rapporte ou au tẽps auquel le Christ n'auoit encor presenté son sacrifice à Dieu pour nos pechez, auquel temps l'ire de Dieu demeuroit de droict sur les hommes; bien que Dieu par sa bonté la retinst, regardant à la satisfaction promise par Iesus Christ. Ou au temps qui precede la conuersion de chacun de nous: car iusques-là nous sommes enfans d'ire. Or quand Dieu parle de n'auoir plus souuenance de nos pechez, entendez d'en auoir souuenance en vengeance, & en punition de Iuge rigoureux, laquelle se termine à ruine & destruction: (car il n'y a maintenant nulle condamnation à ceux qui sont en Iesus Christ) Et non d'en auoir souuenance en chastimens paternels, qui ne se terminent sinon au salut de ceux qui les reçoiuent. Car (comme dit l'Apostre 1. Corinth. 11.) *Quand nous sommes iugez, nous sommes enseignez par le Seigneur, afin que nous ne soyiõs condamnez auec le monde*: Et Hebr. ch. 12.

Digitized by Google

Dieu chastie celuy qu'il aime, comme le Pere l'enfant qu'il a à plaisir. Et bien, dit-il, *que le chastiment sur l'heure ne soit pas de plaisir, mais de tristesse, toutesfois il produit vn fruict paisible de justice à ceux qui sont exercez par iceluy.* De sorte que cette conduite & dispẽsation d'afflictions sert à l'accomplissement & execution de la bonne volonté par laquelle Dieu nous a consacrez à soy pour toujours.

Reste donc la conclusion que fait l'Apostre, en ces mots, *Or là où il y a remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché.* Entendez là où il y a remission des pechez en vertu d'oblation & sacrifice presenté à Dieu: comme l'Apostre l'a posé cy-dessus: Autrement il y a bien eu remission des pechez aux fideles de l'ancien Testament en vertu de la future oblation du Christ, laquelle n'excluoit pas, mais presupposoit que cette oblation fust presentée en son temps. Mais cecy ayant esté fait, toute oblation de sacrifice reel seroit non seulement superfluë, mais aussi injurieuse au sacrifice presenté par Iesus Christ, l'accusant d'imperfection, & d'insuffisance à son but.

Or n'y a-il pas dequoy s'estonner, mes

Digitized by Google

freres, qu'au prejudice de ces declaratiõs de l'Apostre si expresses, & de tant de raisons par luy deduites & alleguées iusques à maintenant, on pretende en l'Eglise Romaine faire vne reelle oblation du corps de Iesus Christ en sacrifice à Dieu, depuis le sacrifice de la Croix? Car si on veut des expressions de l'Apostre precises, en voicy encor en ce texte, *Il n'y a plus d'oblation pour le peché.* Qu'y a-t'il à distinguer entre oblation sanglante & non sanglante? l'Apostre dit qu'il n'y a plus d'oblation pour le peché: & cy-dessus il a monstré qu'il ne peut y auoir remission de pechez sans effusion de sang: & que comme il est ordonné aux hommes de mourir vne fois, & apres cela le jugement: Ainsi entre l'oblation de Iesus Christ, & son retour en jugement, il n'y a aucune oblation: & en suite encor, que toute reïteration de sacrifice l'accuse d'imperfection? Qu'y a-il à distinguer entre sacrifice de propiciation, & sacrifice d'application? L'Apostre en ce texte a monstré que l'oblation de la Croix a merité que l'application qui en est faite aux sanctifiez les cõsacrast pour toûjours. Or cette application se fait par la foy:

Digitized by Google

selon qu'il est dit Rom.3. que Dieu a estably Iesus Christ pour propiciatoire *par la foy en son sang*: & Rom.5. que nous sommes *justifiez par foy*: & Act. 26. que nous receuons remission des pechez, & part entre ceux qui sont sanctifiez *par la foy en Iesus Christ*. Mais quelque qualité de sanglant ou non sanglant, & quelque vsage de sacrifice pour redemption, ou pour application, qu'on vueille alleguer, on presuppose toûjours qu'il y ait oblation reelle du corps de Iesus Christ existant ici bas. Mais nostre Apostre a mis en auant vn argument qui destruit cela directemẽt; quand il a prouué que Iesus Christ ne s'offre point souuent, comme le souuerain Sacrificateur de la Loy assistoit chacun iour administrant & offrant sacrifices: pource que Iesus Christ apres vn seul sacrifice s'est assis *pour toûjours à la dextre de Dieu*. Car cette seance pour toujours à la dextre de Dieu ne sert de rien pour opposer Iesus Christ au souuerain Sacrificateur offrant chacun iour, si Iesus Christ est tellement au Ciel quant à son corps, qu'il soit en mesme temps hors du Ciel, & reellement offert tous les iours icy bas par les mains des hommes. C'est pour-

Digitized by Google

quoy ce qui nous reste icy, mes freres, est de gemir de ce que les hommes ferment les yeux à vne verité si euidente; & de prier Dieu par vne ardente charité pour leur salut, qu'il ouure leurs yeux aux rayons de cette lumiere; pour en renonçant à tous autres sacrifices que celuy de la Croix, donner à cettui-cy l'honneur & la gloire qui luy appartient.

Comme aussi cette seance de Iesus Christ pour toujoûrs à la dextre de Dieu, exclusiue, selon le but de l'Apostre, de la presence de son corps en la terre, exclut vne manducation reelle & orale de son corps au Sacrement. Ce n'est pas donc, ô fideles, le corps de Iesus Christ qu'il faut receuoir en vos corps, mais son Esprit en vos cœurs: Ce n'est pas sa chair qui doit descendre à vous, mais vostre ame qui doit s'esleuer à luy: selon que l'Apostre dit Coloss. 3, *Cerchez les choses qui sont en haut là où est Iesus Christ à la dextre de Dieu.* Et Iesus Christ luy mesme allegua son ascension au Ciel aux Capernaïtes, qui pretendoient qu'il parlast de manger sa chair de la bouche du corps, & leur dit, *Que direz-vous quand vous verrez le Fils de l'homme monter là où il estoit premie-*

Digitized by Google

rement : La chair ne profite de rien, c'est l'Esprit qui viuifie : les paroles que ie vous dy sont esprit & vie.

Mais, mes freres, si Iesus Christ est assis à la dextre de Dieu, comme au lieu de felicité & de gloire : pourquoy est-ce que nous nous arrestons à la terre, comme si elle contenoit la vraye felicité ? Et pourquoy, puis que nostre Chef est là haut, n'aspirons nous continuellement à luy ?

Et s'il est assis à la dextre de Dieu attendant ce qui reste, à sçauoir que ses ennemis soient mis pour marche-pied de ses pieds, ne nous est-ce pas grand sujet de consolation ; & d'autre part de renoncement au monde & à nous mesmes ? De consolation, puis que Iesus Christ ayant vaincu ses ennemis en sa Croix, est monté au Ciel, pour ioüir du fruict de sa victoire, en mettant ses ennemis sous ses pieds. Craindrez-vous, fideles, des ennemis vaincus, & qui vont estre le marche-pied de vostre Chef ? Qu'est-ce qu'ils pourront contre vous, puis que ce que vostre Chef les va mettant sous ses pieds, est pour vous garentir de leur puissance ? C'est pourquoy il eschet que

Digitized by Google

nous disions icy auec l'Apostre Rom. 8. Qu'est-ce qui nous separera de la dilection de Dieu? Sera-ce tribulation, ou angoisse, ou persecution, ou famine, ou nudité, ou peril, ou glaiue? ains en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs, par celuy qui nous a aimez. Car ie suis asseuré que ny mort, ny vie, ny Anges, ny principauté, ny puissance, ny hautesse, ny profondeur, ny aucune autre creature, ne nous pourra separer de la dilection de Dieu qu'il nous a monstrée en Iesus Christ.

Ie di aussi de renoncement au monde & à nous mesme: Car ces ennemis estans le monde, le peché & la chair, auarice, ambition, paillardise, gourmandise, enuie, fraude, &c. Sera-il dit que nous nous laissions vaincre à ces ennemis que Iesus Christ nostre Chef veut mettre sous ses pieds? Nous opposerons-nous au triomphe de Iesus Christ nostre Chef, par nos conuoitises charnelles? Ou serons-nous dans vne lascheté si grande, que de nous asseruir à des ennemis qu'il va menant en triomphe? Il faut donc, il faut necessairement que si nous croyons en Iesus Christ monté à la dextre de Dieu, nous

Digitized by Google

poursuiuions sa victoire, combattans ses ennemis, & amenans toutes pensées & affections qui guerroyoient contre nos ames, captiues à son obeyssance.

Et si Iesus Christ nous a par son oblation consacré à Dieu *pour toujours*, pourquoy est-ce que nous voulons apporter de l'interruption à cette consecration? Non, fidele, tu ne peux seruir à Dieu & au monde alternatiuement, pour interrompre l'obeyssance que tu dois à Dieu, en seruant à tes conuoitises. Iesus Christ t'a consacré pour estre toujours à luy, sans aucune intermission. N'estimons pas donc, mes freres, que pour lascher quelques fois la bride au vice & au peché, nous n'en soyions pas moins consacrez à Dieu, puis que cette consecration doit estre continuelle. Qui est le subjet fidele qui voulust, seulement pour vne heure, se donner, ou fauoriser aux ennemis de l'Estat? Prenons donc resolution de ne rien donner de nos pensées & de nos affections au monde. Et pour cét effect, sentans nostre infirmité, implorons continuellement l'assistance de l'Esprit de Dieu, par le merite de l'oblation par laquelle les croyans ont esté consa-

Digitized by Google

crez à Dieu pour toujours. Car cette consecration que Iesus Christ a fait de nous à Dieu par son oblation, ne nous laisse pas oisifs & comme les bras croisez: ains elle consiste à ce que iour & nuict nous meditions en la Loy de l'Eternel, & taschions de gagner quelque chose sur nos affections charnelles. L'oblation de Iesus Christ en est la cause meritoire: mais l'execution consiste en nos fonctions, és actes de nos entendemẽs & de nos cœurs, c'est à dire en vn amendement perpetuel de nostre vie. C'est là nostre vraye consecration.

Et si nous considerons la preuue que l'Apostre a alleguée de son propos & prise des Reuelations du Prophete Ieremie: Elle nous fournit ses doctrines & instructions. Premierement, quand le Prophete dit que, *C'est le sainct Esprit qui nous tesmoigne* ce qu'il met en auant, il nous apprend ce que dit sainct Pierre au chap. 1. de sa 2. que *la Prophetie n'a point esté apportée par la volonté humaine: mais que les saincts hommes de Dieu poussez du sainct Esprit ont parlé.* Secondement ce langage de l'Apostre refute nos Aduersaires, qui lors que nous disputons auec eux du iuge des

Digitized by Google

controuerses, nous disent que l'Escriture est muette, qu'elle ne prononce rien, & ne decide rien, & qu'il faut pour decider les differens vne personne qui prononce & tesmoigne aux parties ce qui est de la verité & du droict. Certes si nos aduersaires consideroient l'Escriture comme l'Apostre la considere, à sçauoir, non simplement le papier & l'encre & les characteres, mais le sainct Esprit parlant & tesmoignant par elle aux hommes la verité de la foy, ils ne tiendroient pas le langage qu'ils tiennent. Il nous faut voirement vne personne pour nostre juge; mais vne personne diuine, non sujete à ignorance & erreur: Il nous faut le sainct Esprit: Et il nous le falloit tesmoignant la verité és Escritures & par les Escritures. Car les bouches des hõmes & leurs escrits, leurs sentences, leurs canons, & leurs decrets tiennent de l'homme: Mais *le tesmoignage de l'Eternel est asseuré donnant sapience au simple; les iugemens de l'Eternel ne sont que verité & se trouuent pareillement iustes*, est-il dit Ps. 19. Disons donc que le St Esprit est nostre Iuge entant qu'il tesmoigne de la verité de la foy, & en la maniere selon laquelle l'Apostre recourt à luy pour deci-

Digitized by Google

der la controuerſe qu'il auoit auec les Iuifs: Or il recourt à luy parlant & teſmoignant és ſainctes Eſcritures. Car la controuerſe entre luy & les Iuifs eſtoit, ſi ſous le nouueau Teſtament il deuoit y auoir vne oblation qui euſt obtenu vne ſi parfaite remiſſion des pechez, qu'apres celle-là il n'y euſt plus d'oblation pour le peché. Et là deſſus il dit que *le ſainct Eſprit en teſmoigne par Ieremie.* C'eſt ainſi que nous entendons d'agir aujoud'huy, en nos differens auec l'Egliſe Romaine. C'eſt à ce juge là que nous voulons recourir: c'eſt là où nous citons les Docteurs, les Papes, & les Conciles meſmes: Ainſi que l'Apoſtre ayant contre ſoy les Scribes, les Pontifes, & ceux qui ſe diſoient aſſis ſur la chaire de Moyſe, produit à l'encontre le teſmoignage du ſainct Eſprit és Eſcritures.

Et quant à ce que le ſainct Eſprit teſmoigne par Ieremie, que Dieu mettra ſa Loy en nos cœurs & l'eſcrira en nos entendemens: apprenons à ne point glorifier la vertu du franc arbitre, mais la grace de Dieu. Si tu as, ô homme, la Loy de Dieu en ton cœur pour la faire, dy que c'eſt Dieu qui l'y a miſe, & qui l'a eſcrite

Digitized by Google

en toy du doigt de son Esprit. Car qu'y-a-il en toy naturellement, qu'inclination à tout mal? & qu'est-ce qu'il y a naturellement escrit en ton entendement que le monde & sa vanité? qu'est-ce que ta chair sinon inimitié contre Dieu? Car elle n'est point sujete à la Loy de Dieu, & mesmes ne le peut, dit sainct Paul Rom. 8. C'est donc la grace & la vertu de Dieu qui t'a osté le cœur de pierre & t'a donné vn cœur de chair; Dieu mesmes, qui escriuit jadis sa Loy dans des plaques de pierre, (vrays symboles de ta dureté naturelle) l'escrit és plaques charnelles de ton cœur par son Esprit.

Or maintenant, ô fidele, monstre cette Escriture de Dieu par toutes tes actions: qu'on ne voye plus les characteres de l'auarice, de l'ambition, de l'ordure & paillardise, de l'enuie, & de la haine; Efface cette vieille escriture de Sathan, du monde, & de la chair: & porte escrit sur toy, ainsi que jadis le Souuerain Sacrificateur, *la sainctteté à l'Eternel.* Que nos deportemens soient tels desormais, mes freres, qu'il apparoisse en nostre vie ce que l'Apostre disoit des Corinthiens au chap. 3. *Il apparoist en vous que vous estes l'Epistre de*

Christ,

Digitized by Google

Christ, escrite non point d'encre, mais de l'Esprit de Dieu viuant, non point en plaques de pierre, mais en plaques charnelles du cœur. Que s'il reste en nous quelques characteres du vieil homme & de l'infirmité humaine, sçachés que, moyennant que nous nous en desplaisions, & que nous taschiõs de les effacer; Dieu les reputera pour effacez en nous, regardant à l'oblation de son Fils Iesus Christ qui a expié tous nos pechez.

Et puis que Dieu tesmoigne si amplement sa bonté & charité, de nous declarer qu'il n'aura plus souuenance de nos pechez ny de nos iniquitez. Que cette charité & bonté nous rauisse en son amour. Il est recité en l'Euangile que la pauure pechereſſe aima beaucoup, pource que beaucoup luy auoit esté pardonné: Que donc, mes freres, le pardon que Dieu nous a fait de si grand nombre de pechez, nous soit desormais vn nouuel motif à l'aimer. Qu'il nous soit aussi vn exemple & patron de la charité que nous deuons exercer enuers ceux qui nous ont offensé: Car si Dieu n'a plus souuenance de nos pechez & de nos iniquitez, nous est-il bien seant d'auoir sou-

Digitized by Google

uenance des offenses que nos prochains nous ont faites ? Dieu exerce-il pas enuers nous sa misericorde, afin que nous en soyions imitateurs ? & declare-il pas que si nous ne pardonnons à nos freres, il ne nous pardonnera point aussi? Or qu'on ne vienne pas icy à distinguer entre des legeres, & griefues offenses, comme s'il nous estoit permis de nous souuenir de celles-cy : puis que Dieu parlant des pechez qu'il nous pardonne, fait aussi mention *d'iniquitez*, c'est à dire des plus griefues offenses, & promet de n'en auoir aucune souuenance: selon qu'en Esaye chap. 1. il promet que nos pechez, quand *ils seroient rouges comme le vermillon*, seront blanchis comme la neige.

Finalement, mes freres, puis que tout le pardon de nos pechez & de nos iniquitez, & toute la grace par laquelle Dieu escrit sa Loy en nos cœurs, nous prouient du merite de l'oblation de Iesus Christ nostre Seigneur : Ambrassons de tout nostre cœur ce Fils de Dieu offert en sacrifice pour nous : Que l'oblation de son corps en la Croix soit nostre refuge contre tous maux. Contre les accusations de la Loy, prenons-là pour nostre iustice &

Digitized by Google

rançon : Et nous dirons auec l'Apoſtre Rom. chap.8.qui eſt-ce qui condamnera? Chriſt eſt celuy qui eſt mort. Contre les aduerſitez,prenons là pour noſtre conſolation : puis que Ieſus Chriſt intercedant par le merite de ſon ſang,nous en rẽd plus que vainqueurs. Et contre les conuoitiſes charnelles, qu'elle nous ſoit l'exemple & le motif de leur mortification. Contemplons noſtre vieil homme crucifié auec Ieſus Chriſt, à ce que le corps de peché fuſt deſtruit,& que nous ne ſeruiõs plus à peché. Et apres auoir eu cette communion à la Croix de Ieſus Chriſt, nous aurons finalement vne eternelle communion à ſa felicité & à ſa gloire. Ainſi ſoit-il.

F I N.

Digitized by Google